

ADAINVILLE

INFOS

Bulletin d'Informations Communal

N° 99 JUIN 2019



Le mot du Maire

Ce premier semestre s'achève sous un temps maussade, mais nous espérons tous que nos vacances estivales se passeront sous un beau soleil.

Au cours de ces deux derniers mois, notre commune a perdu sa doyenne Madame BROCHARD Henriette ainsi que Madame UDÉ Marie-Louise.

FINANCES

Vous trouverez en page 2 du présent bulletin, les résultats de la gestion du budget 2018 et les prévisions du budget 2019. Vous pouvez constater que le conseil Municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les électeurs d'Adainville se sont mobilisés avec un taux de participations de 60,86%, les résultats sont sur le site internet de la commune

COMMUNICATION

Adainville est une commune rurale, certes, mais elle utilise Facebook et possède son propre site internet, les dernières actualités y figurent, alors n'hésitez pas à vous connecter !

Page Facebook de la Mairie : Mairie d'Adainville

Page Internet de la Mairie : www.mairie-adainville.fr

Vous trouverez en page 3 de ce bulletin, le détail des manifestations à venir.

Bon été à vous tous

Très cordialement,

*Votre Maire,
Marie-Hélène Quinault*



*Le conseil
municipal vous
souhaite un très
bon été*



Finances

Lors de sa séance du 12 avril 2019, le conseil Municipal a approuvé le Compte administratif de l'exercice 2018 et a voté le budget primitif pour l'année 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses réelles	453 085,85 €	Dépenses réelles	63 985,37 €
Recettes réelles	517 566,16 €	Recettes réelles	146 810,07 €
Excédent de l'exercice 2018	64 482,31 €	Excédent de l'exercice 2018	82 824,70 €
Excédent global (2017+2018)	94 482,31 €	Excédent global (2017-2018)	402 965,16 €

BUDGET PRIMITIF 2018

BUDGET PRIMITIF 2019			SECTION D'INVESTISSEMENT		
Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	Section d'investissement	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés	579 678,06 €	485 195,75 €	Crédits votés	628 994,78 €	247 208,62 €
Résultat de fonctionnement reporté		94 482 €	Reste à réaliser de l'exercice précédent	69 000,00 €	47 821,00 €
TOTAL	579 678,06 €	579 678,06 €	Solde d'exécution de l'exercice précédent reporté		402 965,16
			TOTAL	697 994,78	697 994,78 €

Lors de cette même séance, le Conseil Municipal a décidé, pour l'année 2019 de ne pas augmenter les taux des taxes locales.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ – VACANCES

Nous vous rappelons que, dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » vous avez la possibilité de signaler à votre brigade de gendarmerie toutes vos absences prolongées. Cela permet aux patrouilles d'axer leurs efforts sur les domiciles inoccupés et aussi de pouvoir vous prévenir plus rapidement en cas de problème.

Un formulaire de demande individuelle, « opération tranquillité vacances », est disponible en Mairie

Cette opération est PERMANENTE, vous pouvez solliciter la brigade tout au long de l'année.

Redoublez de prudence et de sécurité



Quelques principes simples : verrouillage des portes, des fenêtres et des volets, aviser ses voisins des absences, faire ouvrir par une personne de confiance ses volets et retirer le courrier. Ceci aura pour effet d'indiquer qu'une surveillance de la résidence est effective pendant la période d'absence. Enfin, soyez vigilants et signalez à la gendarmerie toute présence suspecte (véhicules...) en communiquant si possible le numéro d'immatriculation, personnes inconnues du quartier, etc...

FAITES LE « 17 » ou 01 30 46 93 20

bta.houdan-maulette@gendarmerie.interieur.gouv.fr



ADAINVILLE

Fête de l'été

15h
ANIMATIONS
Chanteurs et musiciens
Tournoi de Pétanque

18h30
PIQUE-NIQUE
Apporté par chacun des convives
Apéritif offert par la Mairie

22H
FEU DE LA ST-JEAN

LE FEU DE LA ST-JEAN

22 juin 2019

Fête nationale du 14 juillet

La Mairie a le plaisir de vous convier à un déjeuner qui débutera à **12h30**

autour d'un apéritif suivi d'un couscous servi sur le terrain communal.

Merci de bien vouloir apporter vos couverts

Ce déjeuner est offert pour les Adainvillois et payant pour les extérieurs (bulletin d'inscription ci-joint)

AUTRES DATES A RETENIR

15/09 JOURNEE DU PATRIMOINE : Patrimoine naturel faune & flore, exploitation de l'argile
Un méchoui sera servi à 12h30 (bulletin d'inscription ci-joint)

20/10 BROCANTE : Cette année la brocante d'Adainville se tiendra **le 20 octobre 2019**
Inscriptions en Mairie à partir du 23 septembre.

EXPOSITION DU 08 MAI 2019

L'exposition intitulée « les crash des avions alliés et la résistance de la seconde guerre mondiale » a rencontré un franc succès !



Nous tenions à remercier les nombreux visiteurs, ainsi que les personnes qui ont contribué à ce projet de par leur témoignage ou le prêt de documents et d'objets.





MAIRIE

Horaires d'ouverture d'été
Du 15 juillet au 25 août
2019

Mardi 14h à 19h
Jeudi 14h à 17h

Tél : 01.34.87.03.24

mairie@mairie-adainville.fr

www.mairie-adainville.fr

RAPPEL

Arrêté préfectoral du 11 décembre 2012

Article 10 – Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous sommes conscients que ces plages horaires peuvent occasionner une gêne à la tranquillité et au repos dominical mais malheureusement l'arrêté préfectoral prévaut sur toute décision municipale.

Dans le but de respecter la tranquillité de tous, il est préférable que les travaux du dimanche et jours fériés restent exceptionnels

COMMISSIONS D'URBANISME

SAMEDI 8 & 22 JUIN

SAMEDI 6 & 20 JUILLET

SAMEDI 7 & 21 SEPTEMBRE

SAMEDI 5 & 19 OCTOBRE

SAMEDI 2 & 16 & 30 NOVEMBRE

SAMEDI 14 DECEMBRE

CONDITIONS DE DÉPÔT D'UN DOSSIER A LA COMMISSION D'URBANISME

Les dossiers de demandes d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou demande de certificat d'urbanisme) sont à déposer en mairie pour enregistrement.

La commission d'urbanisme assure désormais l'instruction de ces dossiers dans les délais légaux.

La commission recevra **de 10h à 11h sur rendez-vous** pris au secrétariat de la Mairie.

Les permanences prévues à ces mêmes dates **de 11h à 12h** sont maintenues, les habitants peuvent venir **sans rendez-vous**, afin d'obtenir des renseignements d'urbanisme.

ENTREPRISES ADAINVILLOISES A VOTRE SERVICE



ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Ayant 2 ans d'expérience dans une école Montessori
Propose accueil au sein d'une mini-collectivité
Tél : 06.70.84.92.95
Page Facebook : assistante maternelle Adainville

PLOMBIER RAMONEUR CHAUFFAGISTE

Tél : 07.82.56.35.90
Email : maplombrie78@free.fr
Installation, entretien, dépannage, rénovation...

MULTI SERVICES
Gilles CHAUMIER
Tél : 06 85 55 94 34

MOREL BATIMENT Étude et
coordination de travaux,
Coordonnateur sécurité, Santé, Expert
en états parasites - Assistance
technique Port : 06 08 46 35 55
morelbatiment@hotmail.fr

CUISINES ITALIENNES ET DRESSINGS SUR MESURE

Aménagement de la conception à la réalisation.
Tel : 06.84.15.97.28 / 09.83.39.30.99
Mel : herve@ateliers-hbc.fr/
www.ateliers-hbc.fr

ENT. DE TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS

Loïc FOULON Tél : 01 34 87 14 89
Terrassement, drainage, raccordement de tout à l'égout,
assainissement, plantations, clôtures...

HARAS DU HAUT LE VENT



Centre équestre, pension de chevaux, transport.
Tél : 06 07 34 02 82 // 06 75 06 55 68
contact@rondoux.com



POSE & DEPANNAGE

Tél : 06 81 84 85 76
Alarme, serrurerie, blindage,
automatisme, portail, fenêtre...

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Jean-Denis LEROUX
Tél : 06.32.62.93.47
Fax : 01.34. 87.75.36



TAXI ADAINVILLE

Place de l'Église
Tél : 06.85.46.53.97
Dans votre région
une course, un RdV, un avion, un colis...